



Loretz-d'Argenton

Communes de Bouillé-Loretz / Argenton l'Eglise / Bagneux

Janvier 2024

La somme de 2640€ a été remise au Téléthon.
Merci aux associations participantes et à vous tous !





Loretziennes, Loretziens,

L'année 2023 s'est achevée sur une note positive et un soulagement : la réouverture de l'église de Bouillé-Loretz le 09 décembre 2023 ! D'autres travaux, de moins grande ampleur, mais tout aussi importants pour les usagers de la route ont été réceptionnés au mois de décembre : les travaux d'aménagements sécuritaires de la rue Paul Cézanne au sein de la Commune déléguée de Bouillé-Loretz. L'année qui vient de s'écouler aura également été marquée par un petit changement dans nos habitudes quotidiennes : la fermeture de l'Agence Postale Communale et l'ouverture d'un Relais-Poste au Bar-Tabac de la Commune déléguée d'Argenton l'Église. En effet, au vu des difficultés pour maintenir un service efficace, quotidien, avec des horaires pouvant satisfaire le plus grand nombre d'usagers, le Conseil municipal, après concertation avec les services de la Poste, et après accord de Mme CHARLES et de M. MUSSO, gérants du « Bar du Commerce » et que je remercie d'ailleurs vivement, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de procéder à cette transformation.

Après deux ans de travaux à l'église de Bouillé-Loretz nous allons pouvoir entamer un autre gros chantier : les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Guy Bernardeau. Ce futur dossier d'ampleur n'en est, pour le moment, qu'à un stade peu avancé de sa gestation : en effet, de par sa complexité, notre Maître d'œuvre et son équipe sont actuellement en train de procéder à l'analyse de la faisabilité du projet, pour aboutir, ensuite, à l'élaboration d'un avant-projet. Ce que je peux en dire à l'heure actuelle c'est, qu'a priori, le chantier débutera par la réhabilitation de l'ancien bureau de Poste ou « ex-Thélina » en un espace dédié au Centre de loisirs sans hébergement qui accueillera, en plus, la garderie et la cantine de l'ensemble des écoles de la Commune déléguée d'Argenton l'Église. Une extension et des travaux de rénovation énergétique seront effectués sur ce bâtiment. Une fois ces travaux terminés, les travaux de rénovation de l'école, à proprement parler, pourront débuter. Parallèlement à cela, une partie des investissements

prévus au budget 2024 sera allouée à la création de la voirie du lotissement des Ouches à Argenton l'Église. Là encore, le dossier est actuellement en phase de réflexion et d'analyse.

2024 devrait également voir le début de la construction de la nouvelle maison médicale derrière la Mairie d'Argenton l'Église, ainsi que l'implantation, portée par le SIEDS, d'ombrières sur le parking de la supérette d'Argenton l'Église et sur la Place du Souvenir Français à Bouillé-Loretz.

Par ailleurs, chaque année, l'État demande à ce que les Conseils d'école se prononcent sur le maintien ou non des rythmes scolaires actuellement en vigueur au sein de leurs écoles respectives. Les deux Conseils d'école se sont réunis le 21 décembre dernier et ont voté pour la semaine à quatre jours. Le Conseil municipal devra donc délibérer afin d'acter, ou non, ce choix issu des Conseils d'école de Bouillé-Loretz et d'Argenton l'Église. Nous saurons donc, dans quelques semaines, ce qu'il en sera à la rentrée de septembre 2024. Quoi qu'il en soit, la Municipalité délibérera au mieux, en toute impartialité, en prenant en compte les points de vue de l'ensemble des parties (parents d'élèves, corps enseignants, etc.). En effet, ce qui est important pour la Municipalité, c'est de rendre un service de qualité à l'ensemble des usagers et ce, dans un climat le plus serein possible.

Je voudrais conclure mon propos en remerciant tous les artisans et les commerçants, qui constituent les forces vives de notre Territoire mais aussi les associations qui animent et rapprochent nos concitoyens tout au long de l'année. Je remercie également les employés municipaux pour leur professionnalisme et leur adaptabilité. Grand merci à tous les conseillers municipaux.

Au nom du Conseil municipal de Loretz-d'Argenton, je présente à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2024.

Le Maire,
Pierre SAUVÈTRE

ANIMAUX ERRANTS

De manière de plus en plus fréquente sont signalés, en Mairie, des animaux en état de divagation. A ce titre, il semble nécessaire de rappeler, à tous, les responsabilités qui incombent aux propriétaires d'animaux : comme dispose l'article 1343 du Code civil, les propriétaires d'animaux en sont responsables, que ces derniers soient sous leur garde ou qu'ils se soient égarés ou perdus. Il nous arrive assez fréquemment de croiser dans la rue des animaux en divagation et plus particulièrement des chiens. Cette divagation est interdite sur les voies ouvertes à la circulation, qu'elles soient publiques ou privées. Le fait de laisser ainsi son animal, qui peut potentiellement être dangereux, se promener sans surveillance dans la rue, entraîne non seulement la responsabilité civile de son propriétaire en cas de dommages (corporels ou aux propriétés d'autrui), mais aussi sa responsabilité pénale.

SOMMAIRE

Mot du Maire, animaux errants	p 2
Etat civil , Infos municipales	p 3 à 6
Les Anciens d'Afrique du Nord	p 7-8
Vie scolaire	p 8 à 12
Les associations	p 13 à 20
Infos	p 21
Calendrier des déchets ménagers	p 22
Infos utiles	p 23
Agenda	p 24

Sur le site loretzdargenton.fr, retrouvez les procès verbaux et la liste des délibérations des réunions de conseil municipal dans l'onglet « actes administratifs ».

Vous trouverez également les tarifs divers (cantine, garderie, TAPS, concessions) des informations sur les lotissements, les demandes de carte d'identité, de passeport, de carte grise...

OUVERTURE MAIRIES COMMUNES DÉLÉGUÉES

BOUILLÉ-LORETZ :

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h15 à 12h15. Fermé le samedi.

ARGENTON-L'ÉGLISE :

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h15, et le vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15. Fermé le samedi.

BAGNEUX :

Permanences Argenton-l'Eglise.

État civil

Etat civil arrêté à la date du 31 décembre 2023

	ARGENTON-L'ÉGLISE	BOUILLÉ-LORETZ	BAGNEUX
NAISSANCES	11	11	1
MARIAGES	10	2	0
DÉCÈS	12	11	0

Dans le cadre du RGPD (Règlement sur la protection des données) nous ne sommes plus autorisés à porter dans le bulletin les noms et prénoms de l'état civil.

Location de salles

Particuliers, associations,

Vous souhaitez louer une salle municipale, les réservations se font à la mairie. Le contrat doit être signé et les documents (attestation d'assurance, chèque de caution) remis à la mairie **au moins 3 semaines avant la manifestation**. Si ce n'était pas le cas, la mairie se réserve le droit d'annuler la réservation.

Chasse aux œufs de Pâques

Le dimanche 31 mars 2024 jour de Pâques, la municipalité invite les enfants à participer à une chasse aux œufs qui se déroulera aux abords de la salle des fêtes de Bouillé-Loretz.

Ouverture de la chasse à 9h30 (remise du règlement).

Des documents d'inscription seront remis via les écoles et devront être rapportés à la mairie.

Apportez vos paniers pour la récolte !





Repas des Aînés

Le samedi 23 septembre s'est déroulé à la salle des fêtes de Bouillé-Loretz le traditionnel repas des aînés offert par la commune aux personnes âgées de plus de 70 ans. Sur le thème des animaux et de la nature, 110 personnes étaient réunies autour d'un repas préparé par notre traiteur local Damien Mureau. La déco était assurée par l'association échanges des savoirs (fleurs et animaux empaillés), par les enfants des garderies des écoles (compositions dessins sur les animaux et la nature) et fabrication d'oiseaux en origami par le groupe café discussions qui se réunit chaque premier mardi du mois sous la houlette du centre socio culturel de Thouars. L'accordéoniste a fait danser les amoureux du musette et chacun est rentré avec des souvenirs plein la tête.



Les décorations



Accueil nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants ont été accueillis lors de la cérémonie des vœux du Maire qui s'est déroulée le vendredi 5 janvier à la salle des fêtes de Bouillé-Loretz.

Bienvenue dans notre commune !



Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 23 février 2024, puis du 15 au 19 avril dans les locaux de l'école Guy Bernardeau d'Argenton-L'Église.

Les programmes d'activités sont envoyés par mail aux utilisateurs du service et diffusés sur la page facebook et le site communal.

Si vous désirez inscrire votre enfant pendant les vacances et si vous avez déjà déposé un dossier depuis le 1^{er} septembre 2023, il faut seulement inscrire votre enfant avec le bulletin qui se trouve sur la plaquette vacances.

Le dossier devra être retourné complet, en mairie. (Inscription au moins 8 jours avant)

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne toute l'année dans les locaux de l'école Guy Bernardeau à Argenton-L'Église : un bus transporte à 12h les enfants de l'école Marcel Pagnol et leur accompagnatrice jusqu'à Argenton-L'Église. Pas de bus le soir.

Programme et bulletin d'inscription sur le site loretzdargenton.fr

Deux centenaires à l'honneur

Simone FROGER

Mardi 26 septembre 2023, Simone Froger devenait centenaire. Pour l'occasion, des élus de la commune de Loretz-d'Argenton s'étaient déplacés à l'Ehpad Notre-Dame-des-Neiges à Saint-Martin-de-Sanzay avec fleurs et messages de sympathie.



Simone est née Giret dans la petite commune d'Ulcot proche d'Argenton. Plus tard, mariée à Henri Froger, le couple exploite une ferme. En 1958, ils décident de venir s'installer à Argenton-l'Église (commune déléguée aujourd'hui), toujours agriculteurs. Ils auront six enfants qui leur donneront dix-neuf petits enfants et une arrière-arrière-petite-fille vient d'inaugurer une nouvelle génération. Si Simone est toujours la femme dynamique que ses nombreux amis argentonnois connaissaient, « elle aime toujours autant les gens », confie Thérèse, une de ses filles, elle est aujourd'hui handicapée par sa perte de vision (DMLA) qui l'avait contrainte à abandonner sa maison. Simone Froger aime aussi chanter et elle a clôt cette rencontre en fredonnant la chanson « qui a le droit ».

Simone CHARRUAULT

M^{me} Simone Charruault née Benoit a vu le jour le 29 décembre 1923 à la Chapelle Gaudin où elle a passé son enfance et s'est mariée à l'âge de 20 ans avec André Charruault exploitant agricole. De leur union sont nés 6 enfants (dont des jumelles). Simone s'est



occupée de ses enfants et de la ferme avec son mari décédé en 1988. En 2002 elle décide de se rapprocher de 2 de ses enfants et vient s'installer à Argenton-L'Église où elle vit dans un logement place Eiffel. Les élus se sont déplacés à son domicile le 4 janvier pour la féliciter en lui offrant un bouquet de fleurs. Elle est encore très autonome et « tape la belote » tous les jeudis au club « à la mi-temps on prend le café ». M^{me} Charruault nous apprend également que son grand Père décédé il y a 50 ans était centenaire. Autre passe-temps favori les mots codés et mots mêlés.

Félicitations mesdames !



INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE BOUILLÉ-LORETZ APRES RESTAURATION

Suite à l'incendie du 20 mars 2016 et après deux années d'intense restauration, de nombreux élus, des prêtres, des paroissiens, des sapeurs-pompiers de Bouillé-Loretz ainsi que les artisans et autres acteurs qui ont participé à cette rénovation d'envergure se sont déplacés pour inaugurer la réouverture de l'édifice le samedi 9 décembre.

La cérémonie a été ouverte par le vicaire général Fabrice Giret, accompagné du père Christian Métails qui a procédé à la bénédiction de l'église. L'orgue installé par l'association de L'Orgue des marches de l'Anjou n'est pas encore fonctionnel et n'a pu être béni. Il le sera le 9 mars 2024 en présence de l'évêque de Poitiers, Monseigneur Pascal Wintzer.



Le maire Pierre Sauvêtre retrace l'historique : Après de longues années de bataille juridique et d'expertises judiciaires nous avons pu être indemnisés en 2021, d'environ 1 million d'euros, pour commencer les travaux qui se chiffrent au final à près de 2 millions d'euros. Nous avons essayé par tous les moyens de trouver des financements.

L'État a abondé à hauteur de 300 000 €. « La restauration des œuvres s'élevait à 6 631 €, le club des mécènes de la Fondation du patrimoine nous a aidés à hauteur de 5 526 €, la DRAC à hauteur de 300 €. Pour la restauration de deux tableaux, « La Vierge à l'enfant » et « Le Saint Évêque René Morille », la restauration en cours s'élevant à 11 667 €, nous avons obtenu 6 805 € de la Sauvegarde et Allianz ainsi que 1 722 € de la DRAC. Il m'est toujours paru important de parvenir à restaurer cet édifice qui, au-delà de son aspect culturel et spirituel reste le clocher au milieu du village.

Un futur vitrail en hommage aux pompiers

Le député Jean-Marie Fiévet a tenu à rendre un hommage aux pompiers, Christian Métails prêtre à Bouillé-Loretz en conclusion de la cérémonie a rendu lui aussi hommage aux pompiers de Bouillé-Loretz qui ont tout mis en œuvre pour sauver l'édifice, ce 20 mars 2016.

« Avec l'association L'Orgue des marches de l'Anjou, nous avons demandé à Vitrail France, qui a posé les verrières actuelles, de composer des verrières historiennes. Il y a un vitrail en particulier, celui au-dessus de la sacristie, qui représentera l'église en train de brûler avec les pompiers en train de la sauver. Nous reconnaitrons certains visages de pompiers qui ont accepté d'y figurer. C'est un hommage qui leur sera rendu et je crois qu'ils le méritent bien ».



Le 11 novembre

Les cérémonies du 105^{ème} anniversaire marquant la fin de la Première Guerre mondiale ont été célébrées sur les trois communes de Loretz-d'Argenton, et la cérémonie religieuse, en présence des élus, des Anciens combattants, de 9 Porte-drapeaux, en l'église de Cersay où le Drapeau tricolore, tenu par quatre Anciens combattants, a été béni par l'abbé Christian Métais.

Les manifestations patriotiques se sont ensuite poursuivies devant les monuments aux Morts de chaque commune.



Photos © Jean Sémillion

À Argenton-l'Église, la cérémonie s'est déroulée en présence notamment du Président départemental Philippe Taillet, de Pierre Sauvêtre maire de Loretz-d'Argenton avec Sylvie Énon et René Lallemant maires délégués de Bagneux et d'Argenton-l'Église, de Bernard Grellier porte-drapeau de l'Union fédérale pour le Nord Deux-Sèvres, du Commandant François Xavier Auban Chef de bataillon de l'École du Génie à Angers et de Laëtittia Taillet adjudant-

chef au Centre Interarmées du soutien métier et contrôle à Rambouillet.

Deux Anciens combattants ont été décorés chacun de la médaille commémorative avec agrafe Algérie ainsi que de la médaille Nationale avec agrafe essais nucléaires : Jean Pierre Clochard (à gauche sur la photo) pour son séjour au 41^{ème} RIMA à Tamanrasset et Émile Guillon à la 4^{ème} Compagnie saharienne Portée d'Infanterie de Marine au Bordj d'In Ecker près de Tamanrasset. Lectures des manifestes et La Marseillaise ont mis fin à cette célébration, suivie d'un vin d'honneur offert par la commune et d'un banquet amical réunissant une quarantaine de personnes des sections d'Argenton-l'Église, Bouillé-Loretz et Mauzé-Thouarsais.

À Bouillé-Loretz, en présence des autorités locales dont Isabelle Menuault maire déléguée de Bouillé-Loretz et d'une délégation des sapeurs pompiers, sous la direction du lieutenant Philippe Merceron, les manifestes ont été lus par l'adjudant-chef Laëtittia Taillet pour l'Union fédérale, et le maire Pierre Sauvêtre pour le message ministériel.

Accompagné de Jean-Marie Merceron, le maire a déposé, au pied du monument aux Morts, une gerbe pour la Commune, puis Philippe Taillet président départemental de l'Union fédérale, la gerbe de l'Union fédérale, accompagné de Laëtittia Taillet. Assistait également Peter Dobson, titulaire de nombreuses médailles britanniques, « Warrant Officer » et « Aircraft Handler » dans la Royal Navy de 1965 à 1998. Peter et son épouse Susan résident sur la commune de Bouillé-Loretz.



Un futur rapprochement ?

Compte tenu, d'une part, de la fusion de nos deux communes Argenton-l'Église et Bouillé-Loretz et d'autre part de la diminution des rangs parmi les Anciens combattants due notamment à l'avancée en âge, à la maladie ou aux décès, la section AFN présidée par Roger Delaigne souhaitait un éventuel rapprochement avec l'Amicale de Bouillé-Loretz.

A cette fin, une première réunion d'information avait été tenue le 22 novembre dans la salle de l'Albote avec les responsables des deux associations combattantes, en présence de 21 personnes dont deux responsables de la section de Mauzé-Thouarsais. Un vote à bulletin secret donnant alors le résultat suivant : 18 voix pour un futur rapprochement, 2 absentions et 1 contre. La suite de ce rapprochement, les modalités matérielles, financières et administratives diverses, seront étudiées au cours de cette année.



Une journée Pot-au-feu

Après la Journée « Morue » au mois de mars, puis les « Grillades » en septembre, le vendredi 15 décembre dernier a été consacré à notre traditionnelle Journée « Pot-au-feu ». Pour la première fois en cette année 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir des adhérents de la section AFN d'Argenton-l'Église dont deux, malheureusement, n'ont pu être présents comme prévu, leur maison ayant été inondée... par une soudaine fuite d'eau !



Le Pot-au-feu réunissait une trentaine de convives, Anciens d'Algérie, Indochine, OPEX, épouses ou veuves et amis, et pour la 1^{ère} fois, un nouvel adhérent en la personne de Christian Landais, « Soldat de France ». Ce repas, apprécié de tous, avait été élaboré par Damien-Mureau, notre traiteur et boulanger de Bouillé-Loretz, et servi avec le talent que l'on sait et le sourire habituel de nos charmantes dames. Après la photo de circonstance, tapis verts, jetons et cartes ont été sortis pour d'acharnées parties de belote. Tous se sont promis de se retrouver dès la prochaine occasion.

Notre prochain rendez-vous : Assemblée Générale et reprise des cotisations le lundi 29 janvier à 10 heures dans la salle de la mairie de Bouillé-Loretz. Galette et verre de l'amitié clôtureront cette réunion.



École publique Guy Bernardeau Argenton-l'Église

141, rue des Tilleuls
Argenton l'Église
79290 Lorez-d'Argenton
ce.0790624Z@ac-poitiers.fr
05 49 67 03 95

Une année bien remplie

Toutes les classes de l'école étant affiliées à l'USEP, elles pourront participer à 2 ou 3 rencontres sportives où elles affronteront des équipes des écoles du Thouarsais.



Toutes les classes font également partie de la chorale du REP (réseau d'éducation prioritaire). Une fois par mois, le professeur de musique du collège

Molière de Bouillé-Loretz vient nous faire répéter les chants appris en vue d'un concert qui se déroulera en juin 2024.

Nous travaillons également en collaboration avec les personnels de la cantine et la Comcom sur un projet de réduction du gaspillage alimentaire.

Toutes nos classes sont également engagées dans le « Parcours Excellence Espagnol » : une fois par semaine une assistante en langue vient à l'école pour nous faire pratiquer l'espagnol par le biais de jeux multiples, par l'apprentissage de chants...

Nos élèves ont également eu accès à la Districale de Thouars pour pratiquer les jeux d'oppositions au Dojo et la gymnastique dans la salle des agrès. Les élèves de GS/CP/CE1 et CM1/CM2 iront à la piscine pour 10 séances.

DEMOS

Les CM2 poursuivent le projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale) pour la troisième et dernière année. Ils bénéficient toujours de trois heures de musique par semaine, encadrées par des musiciens professionnels, sur le temps scolaire et périscolaire. Les enfants se réunissent en orchestre, avec les autres écoles, au Conservatoire de Thouars, quelques samedis matin et lors de mini stages pendant les vacances scolaires. Cette



année se clôturera par un concert à la scène musicale de Paris le 20 juin.

Ils nous ont accompagnés au violon pour chanter « Petit papa Noël » pour le père Noël de l'APE qui est passé dans nos classes pour nous offrir des cadeaux et des friandises.

Activités veilles de vacances

Pour la plus grande joie des enfants et des enseignants, nous poursuivons nos activités veilles de vacances. Lors de la dernière matinée d'école, nous regroupons tous les enfants de l'école pour différentes activités (cuisine, arts visuels, travaux manuels, activités sportives...). Lors de ces activités, les plus grands sont tuteurs des plus petits ce qui les responsabilise et permet des temps d'échange qui ne sont pas possibles en temps ordinaire. Des parents disponibles viennent également nous prêter main forte lors de ces activités.

Musiques et danses traditionnelles

Cette année le projet qui va fédérer toute l'école est un projet autour des musiques et danses traditionnelles. Nous allons travailler avec Benoît Guerbigny, professeur du conservatoire, qui va nous faire découvrir des musiques, chants et danses du patrimoine local. Afin de présenter notre travail, nous organiserons un bal traditionnel le 9 mars 2024.

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2024

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 sont possibles dès à présent si votre enfant est né avant le 1^{er} septembre 2022. Chaque enfant pourra être accueilli selon sa maturité au moment où il sera prêt.

Vous pouvez contacter la directrice pour toute demande de renseignements au 05 49 67 03 95 chaque lundi ou par mail : ce.0790624z@ac-poitiers.fr



École publique Marcel Pagnol Bouillé-Loretz

159 Rue Jules Ferry
Bouillé-Loretz
79290 Loretz-d'Argenton
ce.0790648A@ac-poitiers.fr
05 49 67 05 38

Les élèves de l'école Marcel Pagnol vont vibrer toute l'année au rythme du sport. Découverte de sports méconnus et pratique de tous types de sport marqueront cette année olympique.

Escalade

En cette première période de l'année, les élèves de CM1 et CM2 de l'école sont allés à Thouars s'initier à l'escalade.

Spectacle Pas si bête

Mardi 19 septembre les élèves ont assisté au spectacle Pas si bête de la compagnie Cirque en Scène de Niort. Un moment culturel partagé: dans la salle des fêtes gracieusement mise à disposition par la mairie, étaient réunis les élèves de 2 à 11 ans de l'école ainsi que les assistantes maternelles du secteur avec leurs petits en garde et des jeunes de l'IME de Thouars accompagnés de leur 2 éducatrices. Entre prouesses physiques et humour, les enfants ont beaucoup aimé ce « petit cirque d'animaux, sans animaux ! ».

Espagnol

L'école entame sa troisième année de parcours excellence en espagnol. Cette année c'est Daniel, qui arrive de Colombie, qui intervient auprès des élèves. Il passe une grande partie de sa journée du mardi à l'école à communiquer dans cette langue

chantante dès la toute petite section.

Ecole dehors

Le projet maternelle école dehors se poursuit. Les élèves apprennent au contact de la nature des notions scolaires mais aussi sociales, coopératives, respectueuses de l'environnement et du monde qui les entoure.

Démos

Le projet Demos entre dans sa dernière ligne droite pour les 8 élèves de CM2 qui auront le privilège de se produire à Paris le 21 juin.

Fête de Noël

En collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves, l'école organisait le 15 décembre le marché de Noël. Les enfants des toutes les classes s'étaient appliqués à la réalisation d'objets de décoration et de gourmandises pour présenter un stand varié aux nombreux visiteurs.



Les enseignantes ont été ravies de l'implication des familles pour cet événement festif.





Projet Fresque réalisé par les élèves dans la cour maternelle.

LES CONTINENTS ET LES JEUX OLYMPIQUES !

Les différentes actions de sensibilisation sur les métiers ont permis aux enfants de mieux connaître les métiers de leurs parents et également de s'exercer à ceux de la santé, de la bouche et de l'art. Cette année 2023-24 a pour objectifs de découvrir les continents à travers des sports qui seront présents aux jeux olympiques de Paris en 2024.

Projet pédagogique de l'année :

L'Europe et le Rugby : découverte du continent terre de rugby.

Les Amériques et les sports collectifs : découverte des continents et activités sur le basket et le football.

L'Asie et le Judo : découverte du continent et séances de découverte du judo.

L'Océanie et le Canoë: découverte des continents. Activités de découverte du canoë.

L'Afrique et l'Athlétisme : découverte du Continent et activités sportives autour de l'athlétisme

ANIMATION FORUM DES METIERS 2022-23



ANIMATION SOLIDARITÉ

Projet Eco-Ecole :

Notre école est labellisée Eco-Ecole 2023. Notre objectif est la poursuite de nos actions écocitoyennes. Des activités pédagogiques sur le thème de l'eau seront programmées avec centre biodiversité de la Communauté de communes du Thouarsais ainsi qu'un projet potager sur l'année 2023-24 avec l'association On loge à pied.



Accueil en classe maternelle

les enfants sont accueillis à l'école dès l'âge de 2 ans. Des journées de découverte seront proposées aux mois de janvier et une journée portes ouvertes aura lieu vendredi 8 mars 2024.

ANIMATION LES METIERS DE LA SANTE :

Visite de la caserne des Pompiers de Bouillé-Loretz





Vie scolaire



Collège Molière

112 rue de l'Abbaye - Bouillé-Loretz
79290 LORETZ-D'ARGENTON
Téléphone : 05 49 67 05 33
Mail : ce.0790004a@ac-poitiers.fr

CÉRÉMONIE REMISE DES DNB VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 **DISCOURS DE MME ROUX PRINCIPALE DU COLLÈGE MOLIERÈ**

Chers anciens élèves de 3^{ème}

Je m'adresse à vous ce soir pour vous féliciter bien sûr et vous vous y attendez. C'est une évidence

Mais je m'adresse à vous également pour vous dire deux autres choses :

1- La première est au sujet de l'avenir.

Du vôtre. Qu'il soit personnel, scolaire ou professionnel.

En obtenant le DNB, vous avez franchi une première étape de votre vie scolaire. Et ce n'est pas qu'un symbole. C'est une première réussite, un premier voyage, un rite initiatique que bien d'autres avant vous ont franchi. Vous entrez dans le premier cercle des diplômés et ce n'est pas rien.

La plupart d'entre vous va continuer et passer d'autres examens : le bac, le bac pro, le CAP... Un BTS, une licence, un Master... ou autre. Se projeter dans un avenir, le rêver cet avenir c'est déjà le réussir. Quel qu'il soit.

Vous vous souvenez, quand vous êtes rentrés en 6^{ème} ? Vous en entendiez parler de ce brevet des collèges que nous célébrons aujourd'hui, vous en aviez une image, une représentation, celle d'une montagne à gravir. Vous vous êtes dit certainement : « je n'y arriverai jamais ! ». Et pourtant, vous êtes là ce soir, non ?

2- La deuxième chose que je voulais vous dire c'est merci.

Parce que j'ai passé l'année à vous dire de le dire, je vous témoigne à mon tour de ma gratitude. Pourquoi ?

- Parce grâce à vous j'ai pu faire un tweet prétentieux sur les 97% de réussite du collège Molière qui a été liké 50 fois (je ne fais jamais mieux)

- Parce que vous avez été et vous êtes encore des modèles positifs pour les élèves qui vous succèdent. En ayant placé plus haut, la barre de l'excellence, vous contribuez sans le savoir à nourrir la motivation de chacun. Celles des autres élèves, celle des équipes pédagogiques et la mienne aussi.

- Alors merci pour cela et également pour ce que vous nous avez apporté. Chacun d'entre vous a été une rencontre. Brève, un an en ce qui me concerne. Mais toutes ces rencontres individuelles, vos personnalités, vos problématiques, vos soucis ou vos grands bonheurs partagés avec nous ont eu un impact sur nos vies. Une rencontre, quelque qu'elle soit, n'est jamais anodine. C'est autant de satellites et autres météores qui gravitent autour d'une étoile et modifient, même un tout petit peu, sa trajectoire de départ. Cela s'appelle : la vie. Merci d'avoir faite partie, même un tout petit peu, de la mienne.

Chers anciens élèves de 3^{ème}, je vais terminer ce discours en vous faisant une petite infidélité. Je vais maintenant m'adresser à vos enseignants, ici présents et à ceux qui n'ont pas pu être des vôtres ce soir.

J'ai cherché une citation qui ferait sens, qui suffirait à exprimer ce que je souhaitais dire aux enseignants qui vous ont suivi toute l'année dernière, sur les précédentes également pour la plupart d'entre vous. J'ai feuilleté Schopenhauer, Platon, Winston Churchill ou encore Simone Veil pour trouver les mots. Mais ce n'est pas chez un philosophe ou un homme d'état que j'ai trouvé ma vérité. Je l'ai trouvé dans la culture populaire, dans la variété française, chez Jean-Jacques Goldman :

« C'était un professeur, un simple professeur
Qui pensait que savoir était un grand trésor
Que tous les moins que rien n'avaient pour s'en sortir
Que l'école et le droit qu'a chacun de s'instruire
Il y mettait du temps, du talent et du cœur

Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures
Et loin des beaux discours, des grandes théories
A sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui
Il changeait la vie »

Maintenant, place à la remise de vos diplômes.

APE Marcel Pagnol



En septembre dernier, une nouvelle année a débuté pour l'Association de Parents d'Elèves de l'école Marcel Pagnol. L'ancien bureau a souhaité continuer

une année de plus pour l'association.

Mélanie POYER s'est présentée pour le poste de vice-secrétaire. Les membres ont été ravis de voir qu'une nouvelle maman souhaitait intégrer l'équipe actuelle et nous sommes très heureux de l'accueillir parmi nous, à ce poste inoccupé depuis septembre 2021.

Le nouveau bureau est donc le suivant pour l'année 2023 - 2024 :

Présidente : Magali GIRAULT

Vice-président : Damien BOUTIN

Trésorière : Céline ROBERT

Vice-trésorière : Stéphanie FOUCHARD

Secrétaire : Angélique BOUTIN

Vice-secrétaire : Mélanie POYER

Nous avons commencé l'année scolaire par un vide grenier : le 17 septembre, avec une soixantaine d'exposants et 260 mètres linéaires de comptabilisé. Le beau temps était au rendez-vous et le vide grenier a attiré du monde.

Le 15 décembre, nous avons fêté notre traditionnelle fête de Noël. 75 enfants inscrits ont pu réaliser des petites créations de Noël, avec la collaboration des associations : l'échange des savoirs et le cartonnage. Sur le même temps, l'équipe enseignante a exposé leur marché de Noël dans une ambiance conviviale.

S'en est suivi de la venue du Père Noël avec la distribution des cadeaux et des sachets de Noël. Puis toutes les familles ont pu se restaurer sur place.



Présidente : Mme GIRAULT 06 12 90 68 78

Vice-Président : M. BOUTIN 06 77 90 93 20

Mail : apebouilleloretz@yahoo.fr

Facebook : APE BouilléLoretz école Marcel Pagnol

Nous remercions une fois de plus toutes les familles qui sont venues à la fête de Noël et tous les parents bénévoles pour l'organisation. Puis nous avons poursuivi par un loto : le 16 décembre avec une salle presque complète. Nous tenions à remercier tout les généreux donateurs de la commune mais aussi les familles qui sont venues jouer au loto et les parents bénévoles pour la mise en place de cette manifestation.

Une vente de fouées a eu lieu avec 2180 fouées vendues.

A noter de vos agendas :

- Notre 2^{ème} loto : **le samedi 3 février 2024**, vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places au 06.04.47.59.63 auprès d'Eric, notre animateur.
- Le carnaval : changement de date, il aura lieu **le vendredi 22 mars 2024** au lieu du 29/03/24.
- Une vente de madeleines BIJOU (**Pâques 2024**).
- Notre 2^{ème} vide grenier + marché de printemps : **Dimanche 7 avril 2024**.
- Une randonnée pédestre : **le dimanche 26 mai 2024** (une 1^{ère} pour l'APE).
- La fête de l'école : **le vendredi 14 juin 2024**.

Nous souhaitons rappeler que l'Association de Parents d'Elèves est une association qui a été créée dans un seul but, faire vivre l'école afin qu'elle puisse mener à bien ses projets pédagogiques (tel que les classes découvertes, les sorties scolaires et pédagogiques, les jeux de cours, ...).

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement de nos projets pour tous les enfants de l'école Marcel Pagnol.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager de nouvelles idées et participer à la vie associative de votre commune pour le plaisir, le bien être et l'épanouissement pédagogique de vos jeunes enfants.

Les membres de l'APE, vous souhaitent une très bonne année 2024.



Les associations



Pour cette nouvelle année les équipes de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre) & l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour 2024.

L'APEL Notre Dame ainsi que l'équipe enseignante sont en collaboration permanente pour proposer différentes ventes et manifestations. Celles-ci sont essentielles pour permettre aux enfants de profiter de sorties scolaires (voyage, classe verte ou de neige) et de projets pédagogiques, pour leur épanouissement et leurs apprentissages.

Nous soutenons également les différentes actions écocitoyennes déjà mises en place puisque l'école Notre Dame est labellisée Eco-Ecole.

Calendrier des Manifestations 2024.

JANVIER : Opérations Epiphanie : brioches, Galettes des Rois, Jus de pommes et pommes pétillants.

FEVRIER : Madeleines Bijoux.

AVRIL : Opération Printemps & Apéro : plan de légumes, saucissons, préfous

MARCHE de PRINTEMPS : Samedi 4 Mai 2024

Vente sur place de plan de légumes, Marché des producteurs et créateurs, Vide ta chambre, Restauration sur place (fouées).

MAI-JUIN : Opération Jeux Olympiques : Pizzas

KERMESSE : Samedi 15 Juin 2024

Spectacle des enfants, buvettes, animations diverses...



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

- Présidente APEL : *Amandine TAILLECOURS*
Contact : apel79290.notredame@gmail.com
- Présidente OGEC : *Charline DUGAS*
Contact : ogec.ecolenotredameagt@gmail.com





Basket de Bouillé-Loretz
Bérangère Ménard
06 81 32 69 68
basket.bouille.loretz@gmail.com

Basket de Bouillé-Loretz

Le basket fête Noël !

Meilleurs vœux pour 2024, année olympique !!
Tout le bureau du BBBL vous souhaite une excellente année 2024 !

Nous croisons les doigts pour que les équipes féminines et masculines de basket (à 5 et 3X3) rapportent un maximum de médailles lors des JO de Paris cet été. Nous serons à coup sûr très nombreux à les supporter.

Le bilan à mi-saison, pour le club du BBBL, est très satisfaisant tant au niveau des résultats que de l'assiduité des licenciés et de l'implication des encadrants et des parents.

Toutes les équipes sont motivées pour progresser grâce aux entraînements concoctés par nos éducateurs. Les résultats sont là pour la majorité et de nombreuses équipes évoluent au niveau interdépartemental, notamment avec la CTC qui regroupent les clubs de Thouars et de Saint Jean de Thouars.

Des U5 aux licenciés Basket Tonic, tout le

monde s'éclate à son niveau d'âge et de compétences.

Nous ferons le bilan sportif de cette belle saison au mois de juin lors de notre assemblée générale (la date vous sera communiquée ultérieurement) en espérant gagner comme la saison dernière les finales des coupes des Deux Sèvres.

La traditionnelle galette des rois sera le premier temps fort de cette 2^{ème} partie de saison. Nous aurons notre concours de palets le vendredi 29 mars à la salle des fêtes de Bouillé Loretz où nous vous attendons nombreux.

Chaque week-end, les membres du bureau, les coachs, les parents se mobilisent pour pouvoir accueillir des matchs à la salle de sport...cet article est l'occasion de tous les remercier.

Encore une fois, bonne année à tous et au plaisir de vous croiser au bord des terrains de basket.

Maison Pour Tous



Section Danse :

La section danse prépare son grand show le samedi 8 juin.
Venez nombreux !

Section Gymnastique :

La gymnastique vous offre ses meilleurs vœux pour 2024.

2023 s'est terminée dans une bonne ambiance

Des danses étaient au programme et pour terminer bien sur des petits chocolats.

Merci d'avoir participé à notre vente de brioches qui a été un franc succès.





Les associations

GMA



Après une très bonne saison l'année passée nous repartons sur le même rythme avec un effectif toujours en croissance et avec autant de plaisir à se retrouver.



La nouveauté cette année c'est la mise en place le lundi matin à 9h 30 pour la marche de 5 kms qui rassemble déjà une quinzaine de personnes.

Nous nous retrouvons aussi tous les mercredis à 9h pour les 9 kms avec 25 personnes.

Notre Rando annuelle sera le 2 juin prochain et on vous attend aussi nombreux que l'année passée Si vous voulez rester en forme, dans la bonne humeur rejoignez nous !!!!

Les présidents Yveline Favreau 06 16 13 71 76 et J. Jacques Loiseau 06 87 67 72 58

Comité des fêtes de Bouillé-Loretz

Le Comité des fêtes vous remercie d'avoir été, cette année encore, nombreux à participer à nos manifestations.



Nous vous donnons rendez-vous pour 2024 :

- **Le samedi 13 juillet** : moules frites prairie salle des fêtes de Bouillé-Loretz
- **Le samedi 19 octobre** : soirée choucroute à la salle des fêtes de Bouillé-Loretz.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024.

Les personnes intéressées pour rejoindre le comité des fêtes sont invitées à se faire connaître auprès de Jérôme Mureau Président : 06-07-77-81-79

Le Président et les membres du comité des fêtes.

Comité des fêtes d'Argenton-l'Eglise



Lors de notre traditionnel arbre de Noël du Dimanche 17 Décembre 2024, les enfants des écoles Guy Bernardeau, Marcel Pagnol et Notre dame ont participé à un concours de dessin.

Les lots attribués étaient des entrées au Puy du Fou, au Bioparc de Doué-LaFontaine, au Bassin du Thouet à Thouars, ... Merci à tous pour votre participation.

Suite à l'assemblée générale du comité des fêtes, le bureau est constitué de :

Président : Florent GODET - 06 34 39 58 41

Vice-président : Daniel Pelletier

Trésorière : Azeline FALOURD

Secrétaire : Frédéric LOISEAU

Quelques dates à retenir :

Foire aux ch'arts rue, **le 10 Mars 2024** avec fête foraine, vide grenier et ferme pédagogique

Fête de la musique, **le 22 Juin 2024** avec feu d'artifice, food trucks et l'orchestre Calypso

Diner spectacle, **le 5 Octobre 2024**

Arbre de Noël, **le 15 Décembre 2024**

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite nos meilleurs voeux pour l'année 2024





Echange des Savoirs

Dans une ambiance conviviale, les 11 personnes/membres de l'Association se réunissent tous les jeudis de 10 heures à 18 heures.

De nombreux ouvrages sont créés en fonction des compétences de chacune : couture, broderie, travaux d'aiguilles, carterie, cuisine, peinture, art floral.

En 2023, nous avons assisté à quelques manifestations :

- réalisation d'un buffet gourmand lors d'une soirée lecture à la Médiathèque de Thouars en janvier,
- exposition de nos créations lors de la foire aux ch'Arts Rues à Argenton l'Église en mars,
- lectures savoureuses en collaboration avec la bibliothèque « La Rabelaisienne » en avril,
- décoration florale des tables et de l'estrade de la salle des fêtes de Bouillé-Loretz à l'occasion du repas des aînés en septembre,
- création des mascottes Coco et Polette pour la bibliothèque,
- organisation de portes ouvertes dans notre local du 60, rue Saint Vincent en octobre,
- visite de l'exposition de l'association de Faye d'Anjou en novembre,
- enfin, en décembre, participation aux ateliers de décorations de Noël pour les enfants de l'APE lors de leur fête de fin d'année.



Par ailleurs, des compositions florales sont réalisées pour chaque évènement de la commune.

Nous restons motivées pour que l'année 2024 soit aussi productive. Nous sommes déjà sollicitées pour participer à la réalisation d'un buffet gourmand lors des lectures savoureuses de la bibliothèque « La Rabelaisienne » qui aura lieu en mars.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christine FIEVRE, Présidente de l'Association au 06 03 05 83 39.

Pétanque Argentonnaise

La Pétanque Argentonnaise vous invite à venir rejoindre ses rangs que vous soyez catégorie « jeune », « féminine », « sénior » ou « vétérans ». Notre association sportive avec l'aide de la commune met à disposition une salle couverte dotée de 4 terrains à l'ancienne laiterie d'Argenton et un boulodrome extérieur au stade Michel Grolleau à Argenton.

Le prix de la licence sportive est fixé à 46 € pour l'année.

Les entraînements ont lieu toute l'année les mardi et vendredi soir de 18h à 21h et le mardi à 14h pour les vétérans.

Nous remercions vivement la commune pour son soutien matériel et financier.

Pour tous renseignements : René Matignon - 06 04 47 89 90





Les associations

Amicale du 3^e âge de Bouillé-Loretz

Retour sur 2023

En 2023, nous avons mis en place un mini-concours mensuel précédé d'un repas en commun, formule qui a été appréciée et que nous renouvelons pour 2024. Les deux mini-concours en mars et octobre avec le club des cheveux d'argent d'Argenton-L'Eglise, ont donné lieu à des échanges très amicaux, reconduits pour 2024 bien entendu.

La subvention communale octroyée cette année (sans oublier la mise à disposition de la salle de l'Albote) nous permet de maintenir la gratuité des goûters hebdomadaires avec une moyenne de 15 à 17 participants, ce qui est remarquable vu les tranches d'âge de nos adhérents (25 au total). Louis Poupin et Marcel Sorin, deux anciens membres sont venus nous rejoindre. Malheureusement, en avril nous avons eu à déplorer la disparition de Georges Chevallier, membre assidu lui aussi.

En fin d'année, Paul Moreau, ancien et fidèle adhérent, a dû être admis en EHPAD (simultanément au décès de sa fille Sylvie) et avec une pensée pour son épouse Paulette, hébergée de son côté depuis 2021, sans oublier Dédée Morille également en EPHAD. Son époux Roger a malgré tout participé à nos rencontres.

L'excellent repas de Noël, concocté par notre traiteur local, Damien Mureau, a tout de même rassemblé 21 convives ravis de fêter ensemble ce moment traditionnel dans un magnifique décor suivi naturellement par les parties de belote et jeux de société.

Les membres du Club se réunissent chaque jeudi après-midi à la salle de l'Albote. Les personnes intéressées pour rejoindre l'association sont invitées à contacter **Marie-France Landais, Présidente de l'Amicale (05-49-67-04-94)**. Jeux de belote mais aussi scrabble complété par d'autres jeux de société.



«Le décor de Noël amicalement prêté par la Maison pour Tous (que nous remercions bien chaleureusement en la personne de Sandra Fournier) a complété ceux réalisés par les membres du Club le tout du plus bel effet appréciés par tous les convives.»

Club des cheveux d'argent d'Argenton l'Eglise

Composition du bureau :

Président : Jean-Paul DESCEVRE

Vice-Président : Jean-Paul MOREAU

Trésorière : Michelle AIRAULT

Secrétaire : Raynald ROUEN

✦ **23 janvier 2025 : Assemblée générale avec pot-au-feu**

Dates à retenir :

✦ **Mini concours** : 8 février, 14 mars, 28 mars (avec club Bouillé à Bouillé) 11 avril, 16 mai, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 24 octobre (avec club de Bouillé à Argenton) 14 novembre et 5 décembre 2024 ainsi que 9 janvier 2025.

✦ **Grand concours de belote à la salle des fêtes.**

✦ **Journées à thème** : 15 février les tourtisseaux, 25 avril repas de Pâques, 12 décembre repas du club.

✦ **Manifestations extérieures :**

25 février, 7 juillet, 4 août, 8 septembre et 27 octobre : **bal du club à la Ballastière.**

20 mars 2024, **les retrouvailles à Bressuire au Domaine de la Sapinière.**

Mardi 16 avril : **repas interclubs de l'Argentonnais à Bouillé-Loretz.**

Le Palet bouillavin

L'association organise cette année 2 concours au pré communal de Bouillé-Loretz :

- Le jeudi 9 mai à 15h en doublette
- Le dimanche 21 juillet à 15h en doublette

Inscription à 14h30.

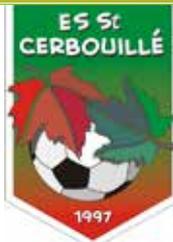


Meilleurs vœux pour cette année 2024.





Foot St-Cerbouille



E.S. St-Cerbouille
Tanguy HERVÉ
06 80 16 78 90
stcerbouille@outlook.fr

Pendant que nos équipes seniors et jeunes enchainent les matchs, nous profitons de ce début d'année 2024 pour vous communiquer des informations essentielles.

Comme annoncé en début de saison, nous organisons des manifestations tout au long de l'année.

Nous vous communiquons les dates de 2024 à retenir :

- **Le 27 avril** : Loto du club à Bouillé Loretz
- **Le 18 mai** : Tournoi des jeunes à Cersay
- **Le 20 mai** : Tournoi sixte à Cersay
- **Le 31 mai** : Assemblée générale à Cersay
- **Le 15 juin** : La fête de la musique à Cersay

Le MINI BUS est toujours opérationnel pour emmener les jeunes aux entrainements.

Le Club de St CERBOUILLE remercie vivement la municipalité, nos sponsors, nos bénévoles pour leur soutien permanent ainsi que l'ensemble des coaches, dirigeants, éducateurs et arbitres pour leur dévouement au sein du Club.

Tanguy HERVE
Président de L'ES St CERBOUILLE

Association pour la protection de l'Argenton (APA)



Depuis sa création, l'association pour la protection de l'Argenton (APA) s'est employée à travers de multiples réunions avec l'agglomération 2B (maître d'œuvre sur les travaux des rivières) et le C.C.T. (Communauté de communes de Thouars) à maintenir le barrage à clapet de Preuil, la chaussée du moulin neuf et la chaussée du moulin des planches.

La C.C.T. et la commune de Loretz-d'Argenton ont pris position pour le maintien de ces ouvrages, la commune de Loretz-d'Argenton s'est engagée à réparer la pelle du moulin des planches en 2024.

L'APA souhaite faire son assemblée générale le samedi 14 septembre 2024 : ce même jour nous organiserons un repas champêtre ouvert à tous (10€ par adulte, gratuit pour les moins de 16 ans).

Bonne année 2024, merci de votre soutien au maintien de l'eau dans notre rivière l'Argenton.

Le président de l'APA, Eric Béliard (06 04 13 71 33)

ACCA de Bouillé-Loretz

L'ACCA de Bouillé-Loretz vous invite au repas de chasse le samedi 13 avril 2024 à la salle de l'Albote. Vous êtes tous les bienvenus.

Réservation obligatoire au 06 01 49 40 59 (prévoyez vos couverts). Le tarif vous sera indiqué lors de la réservation.



Le Président Thierry Coutant-Lunet



Les associations

Les sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers du centre de secours « Les Landes » de Loretz-d'Argenton et Val en Vignes, vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

L'occasion pour nous de vous présenter la rétrospective de l'année 2023. Le centre de secours a réalisé 207 interventions soit : 178 interventions en secours à personne, 22 interventions en protection incendie, et 7 interventions pour des opérations diverses. L'ensemble de ces interventions représente environ 1600 heures d'engagement des 20 sapeurs-pompiers de Loretz-d'Argenton, et 9 sapeurs-pompiers de Val en Vignes.

Cette année s'est vu décernée la médaille d'honneur échelon argent pour 20 années de service, le Sergent-Chef MERCERON Guillaume.

Le Sergent-Chef SORIN Hervé a été promu ADJUDANT

Les sapeurs COMPPER Gregory et OSBORNE Zachary ont été promu 1ère classe.

Le Sergent-Chef BODIN Teddy a suivi la formation d'accompagnateur de proximité pour encadrer les manœuvres.

Le 9 décembre 2023 nous avons été invités pour l'inauguration de l'église qui avait été frappée par un incendie en 2016 sur lequel nous avons été fortement mobilisés. L'occasion de montrer la proximité et l'engagement de nos centre de secours.

La section des jeunes sapeurs-pompiers accueille chaque année de nouveaux jeunes motivés. Si tu souhaites devenir Jeune Sapeur-Pompier, que tu as 13 ans et tu aimes faire du sport, n'hésite pas à nous contacter par mail et nous répondrons à toutes tes questions !

Vous pouvez également nous contacter 1 an avant pour préparer ce futur recrutement et connaître les modalités.

Nous remercions la commune de Val en Vignes pour leur accueil dans la salle des fêtes de Cersay pour notre sainte barbe qui s'est déroulée début décembre 2023.

Notre traditionnel bal des pompiers aura lieu **le samedi 10 février 2024** nous vous attendons nombreux !

Contact : amicalespbouilleloretz@gmail.com





Groupement des Deux-Sèvres

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'Utilité Publique
(Décret du 2 août 2005 – JO du 6 août 2005)
260 rue du Maréchal Leclerc
79000 NIORT
Tél. 05 49 24 12 24 - Fax 05 49 33 49 98
Mail : fnath.79@wanadoo.fr www.fnath79.org



Section de THOUARS

Contact et renseignement : M. Bernard Boissinot 05-49-96-45-23
Commune de Loretz d'Argenton Délégué : Mr Fichet André

LA FNATH

Une association qui informe, conseille et défend.

Permanences Juridiques sur RV de 9H à 12H au Pôle Anne-Desrays Thouars le 2^{ème} vendredi et dernier mardi de chaque mois.

Tél : 05 49 24 12 24

ANIMATIONS 2024

Samedi 24 février à 10 h : Assemblée générale Salle de L'Orangerie à Thouars (suivi d'un repas à la Salle du Temps Libre à St Jean de Thouars).

Samedi 13 Avril : à 20 h Super Loto à la salle René Cassin de Mauzé-Thouarsais.

Samedi 14 septembre 2024 : Journée Départementale 79-85 au Restaurant J B St Pierre du Chemin (85).

Mi-Septembre : à 12 h Repas à la Résidence Gambetta.

Pour tous les accidentés de la vie :

- Accidents du travail et de maladies professionnelles
- De la route
- L'amiante
- Harcèlement, stress et leurs conséquences
- Cancers professionnels
- Malade
- Handicapées de naissance ou pas
 - D'accidents médicaux (infections nosocomiales, erreurs chirurgicales etc...)
- D'accidents domestiques
 - L'invalidité
 - La retraite
 - La législation du travail
 - Le reclassement professionnel
 - L'assurance chômage
 - Les professions libérales
 - Les fonctions publiques

LE SERVICE DE CONSEIL ET DÉFENSE

- ☞ Vous informe sur vos droits.
- ☞ Vous accompagne dans vos démarches administratives.
- ☞ Vous défend et établit vos recours. (CPAM, MSA, MDPH, RSI, Commission de réforme, assurances...)
- ☞ Vous assiste devant les tribunaux (Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, Cour d'Appel...).
- ☞ Vous assiste dans la procédure en cas de licenciement.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ☞ Aide à l'emploi.
- ☞ Aide à la constitution de dossiers (retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, etc...).
- ☞ Demandes de subventions (aide humaine, aide ponctuelle...)



L'UDAF, Union départementale des associations familiales, aux côtés de toutes les familles L'UDAF est là pour vous !

Que vous soyez en couple ou non, pacsé.e ou marié.e, divorcé.e, veuf.ve, avec ou sans enfant, avec ou sans emploi, locataire ou propriétaire... A tout moment de votre vie de famille, vous pouvez faire appel à l'UDAF.

L'UDAF a pour mission de représenter les intérêts de l'ensemble des familles du département et de proposer des services d'intérêts familiaux dans les domaines de la protection juridique (tutelle, curatelle, information et soutien aux tuteurs familiaux), de la santé, de l'aide à la gestion de votre budget, du soutien à la parentalité, de la petite enfance, des violences conjugales, de l'insertion pour les personnes en situation de handicap, de l'accès à la lecture...

Tous les services sont détaillés sur notre site internet : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>
Aussi, tout au long de l'année, l'UDAF organise et participe à de nombreux événements afin de sensibiliser et d'informer les familles. Tenez-vous informés en vous abonnant gratuitement à la newsletter mensuelle Actu Réseau : <https://udaf79.fr/newsletter/>

Contact :

Tél. : 05 49 04 76 76 - E-mail : udaf@udaf79.asso.fr - Site internet : <https://udaf79.fr>

Adresse :

UDAF 79, 171 avenue de Nantes, CS 18519, 79025 Niort Cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h - Le vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h
Fermé le deuxième mardi matin de chaque mois.



Horaires de votre agence de Loretz-d'Argenton



À compter du **14 novembre**, les horaires de votre agence de Loretz-d'Argenton évoluent. Afin de vous apporter le meilleur conseil et de consacrer le temps nécessaire à vos projets, nous vous recevrons désormais sur rendez-vous.

Le distributeur de billets reste à votre disposition, pour vos retraits, à l'agence de Loretz-d'Argenton et nous aurons le plaisir de vous accueillir sans rendez-vous à l'agence de Thouars Zola pour vos autres opérations.

Sur RDV uniquement

Mardi	9h00 - 12h15	15h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h15	14h30 - 18h00
Judi	9h00 - 12h15	15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h15	14h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 13h00	

En dehors de ces horaires, la prise de RDV est également possible du mardi au vendredi entre 8h et 19h (et le samedi de 08h à 13h), rapprochez-vous de votre agence.

TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Prenez **rendez-vous directement** dans l'agenda de votre conseiller depuis votre **espace client** ou votre application mobile⁽¹⁾ **Ma Banque**



Contactez votre conseiller sur **son email** ou sa **ligne directe**



Accédez à vos comptes en ligne **24h/24** sur **www.ca-cmds.fr**



Consultez et gérez vos comptes **24h/24** avec l'application mobile⁽¹⁾ **Ma Banque**.

Pour toute **demande urgente**, vous pouvez contacter votre agence au **05 49 67 00 80⁽²⁾**.

⁽¹⁾ Téléchargement et accès gratuit à l'application, hors coûts de communication selon opérateurs.
⁽²⁾ Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Maritime Deux-Sèvres. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14 rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 464. Identifiant unique CITEO: FR234281_03HOZZ Crédit photo : Romuald Goudeau.

CALENDRIER 2024

LORETZ D'ARGENTON, LOUZY, ST-JACQUES-DE-THOUARS

COLLECTE DU :

MERCREDI

Attention
collecte maintenue
le 8 Mai

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES JE COCHE POUR SUIVRE MON NOMBRE DE RAMASSAGES

MERCREDI

- 10 janv.
- 24 janv.
- 7 fév.
- 21 fév.
- 6 mars
- 20 mars
- 3 avril
- 17 avril
- 2 mai
- 15 mai
- 29 mai
- 12 juin
- 26 juin
- 10 juil.
- 24 juil.
- 7 août
- 21 août
- 4 sept.
- 18 sept.
- 2 oct.
- 16 oct.
- 30 oct.
- 13 nov.
- 27 nov.
- 11 déc.
- 26 déc.
- TOTAL**

MARS 2024

					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2024

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

MAI 2024

		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

JANVIER 2024

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

FÉVRIER 2024

			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29				

JUIN 2024

					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2024

1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

AOÛT 2024

					1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2024

								1
2	3	4	5	6	7	8		
9	10	11	12	13	14	15		
16	17	18	19	20	21	22		
23	24	25	26	27	28	29		
30								

OCTOBRE 2024

1	2	3	4	5	6			
7	8	9	10	11	12	13		
14	15	16	17	18	19	20		
21	22	23	24	25	26	27		
28	29	30	31					

NOVEMBRE 2024

			1	2	3			
4	5	6	7	8	9	10		
11	12	13	14	15	16	17		
18	19	20	21	22	23	24		
25	26	27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2024

								1
2	3	4	5	6	7	8		
9	10	11	12	13	14	15		
16	17	18	19	20	21	22		
23	24	25	26	27	28	29		
30	31							

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.



- **Extrait d'acte de naissance, décès et mariage** : Toujours disponible sur demande en indiquant le nom, le prénom, la date et la filiation. A demander à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès par courrier (ou se rendre sur place) avec présentation du justificatif du demandeur. Joindre une enveloppe timbrée.
- **Fiches d'état civil** : Les fiches d'état civil et les documents certifiés n'existent plus. Une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité suffit.
- **Changement de prénom d'état civil** : Faire demande en mairie.
- **Etat civil** : Le R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données), entré en vigueur en 2018, est une nouvelle législation de l'Union Européenne qui introduit des modifications substantielles et spécifiques aux lois existantes relatives à la protection des données personnelles. Il conditionne en particulier la publication des données d'état civil à l'autorisation écrite des personnes concernées. En conformité avec cette obligation, nous avons choisi de ne pas publier la liste des naissances, mariages et décès, sur tous nos outils de communication de la commune.
- **Recensement à 16 ans** : Démarches et documents : le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, venir avec le livret de famille ou extrait de naissance (datant de moins de 3 mois). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire, lui permettra d'être convoqué à la journée du citoyen, et il sera inscrit à 18ans sur les listes électorales d'office (INSEE).
- **Mariage** : Un dossier est à retirer en mairie. Les futurs époux doivent présenter :
 1. Une copie intégrale d'acte de naissance avec mention de moins de 3 mois.
 2. Un justificatif de domicile ou de résidence.
 3. Une copie des cartes d'identité des témoins avec leur adresse complète.
 4. Certificat de contrat de mariage au besoin.
- **PACS** : Pacte Civil de Solidarité. Un dossier est à retirer en mairie, les futurs pacsés doivent présenter :
 1. Preuve d'identité.
 2. Une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois.
 3. Attestation sur l'honneur de résidence commune.
 4. Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance.
 5. Déclaration conjointe de PACS.
 6. Convention de PACS.
- **Liste électorale** : Inscription en ligne ou compléter le cerfa N°12669*02. Pensez à faire enregistrer votre changement d'adresse sur les listes électorales en mairie, même si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune.

Retrouvez toutes les infos sur les services de proximité, les artisans et les associations sur le site de la commune loretzdargenton.fr



Agenda 2024

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU
SAMEDI 2 FÉVRIER	Concours de petits palets organisé par APE Argenton-L'Eglise	Salle des fêtes d'Argenton-L'Eglise
SAMEDI 3 FÉVRIER	Loto APE BL	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
SAMEDI 10 FÉVRIER	Bal des pompiers	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
DIMANCHE 25 FÉVRIER	Bal du club des aînés AE	Salle de la Ballastière St Martin de Sanzay
VENDREDI 8 MARS	Portes ouvertes école Notre Dame	Ecole Notre Dame AE
DIMANCHE 10 MARS	Foire aux Ch'Arts Rues et vide grenier du comité des fêtes AE	Rues Argenton-L'Eglise
SAMEDI 16 MARS	Portes ouvertes collège Molière	de 9 à 13h Collège Molière
SAMEDI 16 MARS	Loto organisé par l'APE d'Argenton-L'Eglise	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
VENDREDI 29 MARS	Concours de petits palets club de basket	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
DIMANCHE 31 MARS	Chasse aux œufs de Pâques	Prairie salle des fêtes de Bouillé-Loretz
MERCREDI 3 AVRIL	Grand concours de belote Club AE	Salle des fêtes Argenton
DIMANCHE 7 AVRIL	Vide grenier marché de printemps APE BL	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
SAMEDI 20 AVRIL	Concours de belote patronage St Paul	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
SAMEDI 27 AVRIL	Loto foot saint cerbouille	Salle des fêtes de Bouillé Loretz
SAMEDI 4 MAI	Marché de printemps école Notre Dame	Ecole Notre Dame AE
DIMANCHE 5 MAI	Vide grenier du FSE du collège Molière	Prairie salle des fêtes de Bouillé-Loretz
JEUDI 9 MAI	Concours de palets en doublette du palet bouillavin	15h pré communal BL
DIMANCHE 26 MAI	Randonnée	Association APE BL
DIMANCHE 2 JUIN	Randonnée	Association GMA AE
SAMEDI 8 JUIN	Gala de danse de la Maison pour tous	20 h Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
VENDREDI 14 JUIN	Fête de l'école Marcel Pagnol de Bouillé-Loretz	Salle des fêtes de Bouillé
SAMEDI 15 JUIN	Kermesse école Notre Dame	Salle des fêtes AE
SAMEDI 22 JUIN	Fête de la musique comité des fêtes AE	Ilôt des planches AE
DIMANCHE 7 JUILLET	Bal du club des aînés AE	Salle de la Ballastière
SAMEDI 13 JUILLET	Soirée moules frites comité des fêtes de Bouillé Loretz	Salle des fêtes de Bouillé-Loretz
DIMANCHE 21 JUILLET	Concours de palets en doublettes du palet bouillavin	15h au pré communal BL
DIMANCHE 4 AOÛT	Bal du club des aînés AE	Salle de la ballastière St Martin de Sanzay
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE	Bal du club des aînés AE	Salle de la Ballastière St Martin de Sanzay
SAMEDI 21 SEPTEMBRE à 12h30 Repas (sur inscription) des 70 ans et plus à la salle des fêtes de Bouillé-Loretz		
SAMEDI 5 OCTOBRE	Dîner spectacle comité des fêtes AE	Salle des fêtes AE
SAMEDI 19 OCTOBRE	Soirée choucroute comité des fêtes BL	Salle des fêtes Bouillé-Loretz

Café séniors le premier mardi de chaque mois à 14h30 salle du club d'Argenton-L'Eglise - Renseignements mairie

DES CALENDRIERS 2024 DE COLLECTE DE DÉCHETS SONT DISPONIBLES EN MAIRIE

NOUS CONTACTER :

Courriel : mairie@loretz-argenton.fr

Service Communication :

05.49.67.02.14



Site internet : www.loretzdargenton.fr

Directeur de la publication : Pierre SAUVÉTRE

Rédaction et Photographies : Les membres de la commission bulletin municipal, les associations, Jean Semion, Jean Marie Paulus et Laurent Godineau

Mise en page et impression : mace IMPRIMERIE - 79100 THOUARS IMPRIM'VERT*